

Glossaire

Abbassides (les) : dynastie califale qui régna de 132 749 à 656, 1258 à Bagdad, puis au Caire de 659 1261 à 923 1517. Elle tire son nom d'al-'Abbâs, oncle de Muhammad, du clan des Hâshimites. V. Omeyyades.

`Alide : descendant de `Alî ibn Abî Tâlib, cousin et gendre de Muhammad, quatrième calife.

Ash`arisme : nom donné à une école de théologie spéculative (*kalâm*, en arabe, i. e. mot à mot : parole. On traduit aussi parfois « théologie dogmatique » ou « théologie dialectique ») dont le fondateur Abû-Hasan `Alî Ibn Ismâ`il al-Ash'arî (m. 324/935) quitta le mu'tazilisme pour le réfuter, notamment en ce qui concerne les attributs divins. Il utilisa l'arsenal argumentatif et logique de son ancienne école au service de ce qu'il considérait comme la doctrine des « gens de la *sunna* et de la communauté ». Cela dit, l'ash'arisme, en tant qu'école de théologie, n'est pas unifié, puisqu'il compte parmi ses membres les plus éminents des théologiens juristes aussi divers qu'al-Bâgillânî (m. 403/1013), Abû Ishâq al-Shîrâzî (m. 476/1083), al-Juwaynî (Abû I-Ma`âli Imâm al-Haramayn, m. 478/1085), alGhazâlî (505/ 1111), Fakhr al-dîn al-Râzî (m. 606/ 1210), etc.

Il convient de noter que la situation de la « théologie dogmatique » dans la pensée musulmane n'est pas identique à celle de la théologie chrétienne. En effet, beaucoup de théologiens qui se nomment « gens de la tradition » et qui se réclament peu ou prou d'Ibn Hanbal (m. 241/855) et des « pieux anciens » (*al-salaf*) rejettent la théologie spéculative (*kalâm* ou *`ilm al-kalâm*), refusant notamment de « spéculer » sur les attributs divins. Ce qui signifie que pour eux les déclarations du Coran ou des traditions prophétiques sur Dieu (la session sur le trône, la main de Dieu, le pied de Dieu, le rire de Dieu, l'étonnement de Dieu, etc.) doivent être reçues comme telles, sans interprétation allégorique et sans spéculation.

Chafisme : la troisième des quatre « écoles » juridiques sunnites qui subsistent jusqu'à nos jours, le fondateur de cette école est al-Shâfi`î (m. 204/ 820).

Chiisme (les chiïtes) : (de l'arabe *shî`a*, i. e. groupe, parti de, partisans de). Il s'agit à l'origine de groupes divers qui ont reproché à d'autres groupes musulmans (et en tout premier lieu aux trois premiers califes qu'ils maudissent), ceux qu'on appellera par la suite les sunnites, de ne pas reconnaître à `Alî le droit au califat. Pour eux, en effet, le califat devait échoir dans la famille du Prophète, donc à `Alî, son cousin et son gendre. De plus, dans une évolution doctrinale ultérieure, la doctrine de l'imamat (la qualité de chef de la communauté musulmane) prit chez les « chiïtes » une extension plus grande. Alors que dans la doctrine « sunnite » il est le chef spirituel et

temporel désigné par élection ou par nomination humaine, dans la tradition chiïte, le chef est constitué tel en vertu d'une désignation divine dans la descendance du Prophète. De plus, il y apparaîtra bientôt comme l'interprète inspiré du Coran et de la tradition. Le chiïsme connaîtra également des divisions, reconnaissant tantôt sept imâms dans la descendance de `Alî et de ses fils (les septimains ou septimans, par exemple les Ismaéliens, dont les disciples actuels de l'Agha Khan sont les descendants spirituels) ; les autres, douze (les chiïtes d'Iran, d'Irak et du Liban). Certaines formes extrêmes du chiïsme diviniseront quasiment `Alî.

Les chiïtes sont autant partisans que les sunnites de la tradition du Prophète (*sunna*), mais elle passe chez eux par le canal de leurs imams et de leurs propres transmetteurs. C'est donc par un abus de langage qu'on désigne le « sunnisme » comme « orthodoxe » et le « chiïsme » comme une « secte ». Notons encore que chiïsme s'emploie en deux sens. Selon le sens large ou englobant, ce vocable désigne l'ensemble des groupes qui se considèrent comme « partisans des gens de la famille du prophète » (duodécimains, septimains, zaydites, etc.). Selon le sens restreint, il désigne les duodécimains (ou duodécimans), c'est-à-dire ceux d'Iran, d'Irak, du Liban, etc.

Compagnons (en arabe : *sahâba*) : ceux des premiers musulmans qui ont connu le Prophète et qui ont recueilli de ses pratiques ou de ses déclarations. Un certain nombre d'entre eux, il est vrai, l'ont connu fort peu longtemps (v. g. `Abdallah Ibn `Abbâs), mais la tradition leur a conféré une auréole de « sainteté » les déclarant particulièrement dignes de confiance. Certaines de leurs pratiques ont fonction normative, v. g. les quatre premiers califes « bien guidés » (*alrashîdûn*) : Abû Bakr, `Umar, `Uthmân et `Ali.

Hanbalisme : la quatrième et dernière des « écoles » juridiques sunnites. Elle se réclame de l'imâm Ahmad Ibn Hanbal (m. 241/ 855).

Kalâm (ou *'ilm al-kalâm*) : mot à mot : « parole » ou « science de la parole », terme rendu habituellement par « théologie dogmatique » ou « spéculative » ou « dialectique », v. ash'arisme, mu'tazilisme, tradition.

Kharijisme (les kharijites, pluriel arabe : *khawârij*). Littéralement « ceux qui sont sortis », i. e. « ceux qui se sont révoltés ». On considère ce mouvement comme étant le premier schisme en islam. Il est né à l'occasion des querelles entre `Uthmân (troisième calife) et Alî (quatrième calife). Il s'est développé par la suite en mouvement d'opposition politico-religieux. Ils professent, entre autres, que n'importe quel bon musulman, même s'il n'est pas issu de la tribu de Quraysh (celle du prophète) peut devenir calife. Cette « secte », très minoritaire de nos jours, est notamment représentée par les Mozabites du sud de l'Algérie.

Khurasanien : originaire du Khurasan (ou Khorassan), actuellement région du nord-est de l'Iran. A l'époque dont il est question ici, cette

province était plus vaste. Cette contrée a donné de nombreux théologiens et penseurs à l'islam, notamment les villes de Nishapûr, de Marw et de Tûs.

Mu'tazilites (les) : Mot à mot « ceux qui se sont séparés » (il existe plusieurs hypothèses sur la raison de cette appellation). Ce sont les représentants d'un courant théologique qui se dessina dans la première moitié du II/ VIII^e siècle. En théodicée, ils nient les attributs éternels de Dieu, déclarant, par exemple, que Dieu est savant, puissant, etc., du fait de son essence. Ils soutiennent que la Parole de Dieu est adventée et que le Coran est créé. Ils rejettent la vision de Dieu dans l'au-delà. Ils sont des adversaires de la prédestination absolue, professant que l'homme est l'auteur (voire le créateur) de ses propres actes. On peut les considérer non pas comme les premiers théologiens en islam, mais comme les fondateurs d'une pensée théologique systématique. Ils furent progressivement évincés par le courant ash'arite* et par ceux qu'on appelle « les tenants de la tradition », plus littéralistes.

Omeyyades (ou Umayyades) (les) : dynastie de treize califes qui régna à Damas de 41/661 à 132/750 (il n'est pas question dans notre texte des Omeyyades d'Espagne et d'Afrique du Nord, 138/756-422/ 1031). Les dynasties omeyyade et abbassides ont un ancêtre commun: `Abd Manâf. Pour les Omeyyades: `Abd Manâf/'Abd Shams/ Umayya/ Harb/ Abû Sufyân/ Mu`âwiya (1^{er} calife omeyyade). Pour les Abbassides : `Abd Manâf/Hâshim/'Abd al-Muttalib/'Abbâs. On notera que 'Abd al-Muttalib eut, entre autres, deux autres fils : `Abdallah, père du Prophète et Abû Tâlib, père de `Alî. Ces questions généalogiques jouèrent un grand rôle dans les querelles dynastiques en islam.

Sunna : on désigne ainsi l'ensemble des pratiques et déclarations réelles ou supposées du Prophète. Cette *sunna* constitue avec le Coran l'une des sources essentielles de la théologie et surtout de la pensée éthico-juridique de l'islam. On y adjoint, dans certains cas, la *sunna* des grands Compagnons* de Muhammad. La *sunna* du Prophète est consignée dans de grands recueils de *hadîth-s* (traditions rapportées du Prophète), ces derniers étant introduits par des chaînes de garants.

Tradition [« gens de la » ou « partisans de la » (*ahl al-hadîth*)]: théologiens juristes opposés à l'usage de la « spéculation » appliquée notamment aux attributs divins, donc adversaires de la « théologie spéculative ». On peut donc, en un certain sens, les considérer comme des littéralistes ou des « fondamentalistes ». Cela ne signifie en aucune façon que les théologiens spéculatifs auraient été des adversaires de la tradition. Les divergences entre les deux catégories de « théologiens » se manifestent dans la façon de comprendre et d'interpréter les déclarations « anthropomorphistes » du Coran ou de la tradition prophétique sur l'être de Dieu. La querelle porte aussi sur le caractère du Coran : doit-on dire qu'il est la Parole de Dieu créée ou encore

la Parole de Dieu, sans rien ajouter de plus (position des « gens de la tradition »), ou enfin que même « ma prononciation du Coran » est créée (certains des « gens de la tradition ») ? ou au contraire, qu'il est la Parole de Dieu créée (mu'tazilites). Sur ce dernier point, les ash'arites sont opposés aux mu'tazilites, mais ils croient, ici comme ailleurs, à la nécessité de l'argumentation et du raisonnement, s'opposant ainsi aux « gens de la tradition », tout en se déclarant « partisans de la *sunna* et de la communauté » et défenseurs de la doctrine des « pieux anciens » (*salaf*).

Traditionniste (en arabe : *muhaddith*) : personnage, le plus souvent théologien juriste (ce peuvent être aussi, plus rarement, des femmes) qui transmet, dans le cadre d'une chaîne de garants, des traditions rapportées du Prophète, de ses Compagnons*, des Suivants (i. e. la génération qui a connu les Compagnons) ou d'hommes religieux respectés ou moins respectés.

Brèves orientations bibliographiques

Notre objectif ici est de conseiller, au lecteur peu informé sur l'islam, des ouvrages bien informés, clairs et n'ayant pas de visées idéologiques. Nous en recommandons cinq en français, disposés selon une progression pédagogique.

1. Jacques Jomier, *Pour connaître l'islam*, Paris, Cerf, 1987, 195 p., sur deux colonnes, index. L'essentiel, clairement et honnêtement présenté, avec le souci de s'adresser à des lecteurs chrétiens en contact avec des musulmans, mais sans la complaisance qu'on connaît à certaines formes d'oecuménisme « courtois ». À ce propos, on lira avec fruit les remarques suggestives de Louis Pouzet, « Islam et christianisme. Quelques paradoxes », *Études*, septembre 1990, p. 227238.

2. Henri Massé, *L'islam*, Paris, Armand Colin (« Collection A. Colin », 126), 4^{me} éd. revue, (1^{er} éd., Max Leclerc, 1930) 1945, 223 p. Cet ouvrage contient l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur l'islam avant d'aborder des ouvrages plus spécialisés. Il est clair, honnête et précis.

3. Maurice Gaudet-Demombynes, *Les institutions musulmanes*, Paris, Flammarion (« Bibliothèque de Philosophie scientifique »), 1946, 225 p. Comme son titre l'indique, cet ouvrage, plus que le précédent, s'intéresse au droit et aux institutions musulmans. Il est évident que la recherche a progressé depuis la parution de 2. et de 3. ; on voudra bien en tenir compte et se référer notamment aux articles (avec bibliographie afférente) de : *The Encyclopedia of Religion* (Editor in chief Mircea Eliade), 1-15, New York/ Londres, Macmillan.

Claude Gilliot

4. Mohamed Arkoun, *La pensée arabe*, Paris, Puf («Que sais-je ? », 915), 4^{me} éd. mise à jour, 1991 (1^{ère} éd. 1975), 128 p. Présentation non réduite aux questions théologiques. Cet ouvrage aborde aussi la philosophie et d'autres aspects de la pensée arabe. Sa lecture requiert qu'on soit informé sur les sciences humaines. Relecture critique de la pensée arabo-musulmane par un intellectuel musulman de culture française et arabe.

5. Claude Gilliot, *Exégèse, langue et théologie en islam. L'exégèse coranique de Tabari (m. 310/923)*, Paris, Vrin, (« Etudes musulmanes », XXXII), 1990, 320 p., indices. La lecture de cet ouvrage demande qu'on connaisse déjà l'islam et peut-être aussi l'arabe. L'exégèse coranique classique est un lieu privilégié pour entrer dans la logique de la pensée arabo-musulmane, à travers les problèmes grammaticaux, théologiques, juridiques, etc.